

Journal de **MARGOT**

LE BIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE MESLIN

N° 008 Mai / Juin 2022



ÉDITO

Après deux ans de pandémie et peu de festivités, c'est grâce à l'implication du comité de jumelage, des différentes associations de notre commune, sans oublier notre commerce, que nous avons pu nous divertir pendant 3 jours consécutifs, lors du week-end de Pâques.

Vous avez été nombreux à profiter et apprécier ce beau week-end rempli de joies, de sourires, de chansons, de rencontres et de ballades. Le beau temps s'étant invité, c'est sous un beau soleil que tout s'est déroulé.

Notre commune est dynamique, au cours du mois d'avril, beaucoup d'habitants ont également participé à des actions citoyennes et solidaires.

Des actions qui ont permis d'accueillir nos belges dans de bonnes conditions mais qui nous permettrons également d'accueillir prochainement une famille ukrainienne.

Que l'on soit membre d'association, de la commission consultative ou bien simple habitant aimant participer à la vie communale, chacun a son rôle à jouer dans le bien vivre ensemble.

Il est toujours très agréable de voir des personnes se rassembler et se démener lors des différentes actions proposées. Ces actions permettent aussi de renforcer les liens sociaux, si importants et si rares, ces deux dernières années. Vous pourrez apprécier les photos prises lors de ces journées dans ce journal.

D'autres moments festifs se dérouleront durant l'été et d'autres actions citoyennes vous seront proposées, vous pouvez d'ores et déjà noter la prochaine **journée citoyenne qui aura lieu le 24 septembre**.

Je vous souhaite de passer un bel été et vous invite à venir profiter de toutes les animations programmées lors des estivales de Lamballe-Armor, dont vous trouverez le programme pour Meslin dans ce journal.

Les 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives, pensez à venir voter.

Céline FORTIN,
Maire déléguée de Meslin-Trégenestre

Directeur de la publication :
Philippe HERCOUËT

Crédits photos : C.FORTIN,
N.BEURRIER, A.FOURNY, C.LE
BOUCHER, G.THREHOREL,
dglimages. PIXABAY

Impression : Imprimgraph

Diffusion : 440 exemplaires

Distribution : Elus et Meslinois

Meslin
Trégenestre

AGENDA

Dimanches 12 et 19 juin
Elections législatives

Samedi 18 juin
Fête de la musique à Meslin
Au Relais de Margot

Samedi 18 juin
Fête de la musique à Lamballe

Dimanches 26 juin
Kermesse école des Pensées de
Meslin

Dimanche 10 juillet
Tournoi inter-quartiers

Mardi 9 août
Estivales à Meslin

Samedi 24 septembre
Journée citoyenne

Chaque association est invitée à nous faire parvenir les dates des événements à venir ou un article de ceux passés. Merci à vous.

Analyse des besoins sociaux

Afin de rédiger au mieux une analyse des besoins sociaux du territoire, un recueil de la parole des habitants est primordiale.

Pour cela, le 27 avril 2022, des étudiantes de l'école ASKORIA de Saint-Brieuc, en stage dans la collectivité, sont venues rencontrer certains habitants de Meslin et de Trégenestre.

Un grand merci aux personnes interrogées qui les ont très bien accueillies.

Ce questionnaire, à l'échelle de Lamballe-Armor, a été diffusé sur le site de la mairie.

Vous le trouverez également dans ce journal : nous vous invitons à le remplir et à le remettre à notre secrétaire de mairie ou bien dans la boîte aux lettres de la mairie de Meslin.

Commémoration du 8 mai

La commémoration de la victoire du 8 mai 1945, 77ème anniversaire de la fin de la guerre mondiale cette année, s'est déroulée à Trégenestre.

La cérémonie a été animée par les élus de Lamballe-Armor, la Fanfa'laise, les enfants de CE de l'école « Les Pensées » et les porteurs de drapeaux, en présence de la gendarmerie et de quelques habitants de la commune.



Il est important d'honorer ceux qui sont morts pour la France et qui ont fait que nous vivons dans un pays libre.

Bicentenaire du rattachement entre Meslin et Trégenestre

En 2023, notre commune fêtera le bicentenaire du rattachement entre Meslin et Trégenestre. A cette occasion, afin de fêter cet événement de la meilleure façon qu'il soit, différentes actions sont envisagées.

Si vous souhaitez apporter votre contribution en apportant des photos de Meslin et de Trégenestre autrefois ou bien si vous souhaitez raconter des moments de l'histoire de notre commune que vous tenez de votre famille, n'hésitez pas à vous manifester et apporter votre témoignage auprès de vos élus meslinois ou encore à la mairie.

Journée citoyenne du 24 septembre

A noter, la municipalité organise une journée citoyenne qui aura lieu le 24 septembre. Tout au long de cette journée, différentes actions seront proposées auxquelles chaque Meslinois sera le bienvenu.

➔ Les détails sur l'organisation de cette journée vous seront communiqués début septembre.

Recensement militaire

Les jeunes atteignant l'âge de 16 ans au cours de l'année 2022 doivent se faire recenser dans les trois mois après leur anniversaire. Ils doivent se présenter en mairie munis du livret de famille et de leur carte d'identité ou passeport.

Une attestation leur sera remise. Elle est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique).

Elections

➔ Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022

Vous souhaitez contribuer au bon déroulement des élections ?

➔ Contactez la mairie pour vous faire connaître.
Mairie de Meslin : 02 96 30 03 07

Organisation de chantiers participatifs

En avril, deux chantiers participatifs ont été organisés, **un grand merci à TOUTES les personnes ayant contribué à la réussite de ces actions !**

Nettoyage du jeu de boules : ce chantier a permis d'accueillir nos amis belges dans de bonnes conditions.



➔ **Rénovation du presbytère :** le presbytère a été rénové pour l'accueil d'une famille ukrainienne.



Nuisances à la salle Denise Pelletier

La location de la salle Denise Pelletier entraîne parfois des nuisances sonores pour le voisinage, ce qui n'est pas acceptable.

Les remarques à ce sujet ont bien été entendues, une réflexion est en cours afin de trouver une solution au problème.

Capture d'essaim

Depuis le 2 mai, un apiculteur essaie de capturer un essaim d'abeilles près de l'église de Meslin, ce qui lui permettra d'élever une nouvelle colonie.



Un panneau « attention abeilles » a été installé sur l'église, les tentatives d'enlèvement de l'essaim pouvant rendre les abeilles un peu agressives.

Fête de la musique à Meslin

**Rendez-vous au Relais de Margot à Meslin
Samedi 18 juin dès 19h30**

Soirée moules/frites, animée par DJ Renan.

Réservation au 06 45 75 48 96 avant le 12 juin

- Adultes : moules/frites et dessert : 12 €
- Enfants : moules frites ou saucisse/frites et dessert : 8 €

AMBIANCE ASSUREE !

Les estivales à Meslin

A noter dans vos agendas !

Cette année encore, lors des estivales, une animation aura lieu au bourg de Meslin :

Le mardi 9 août à 20h30

- Le groupe Trio Mac Carthy vous offrira un concert de musique irlandaise.
- Restauration sur place
- Concert gratuit organisé par la municipalité

L'occasion pour les touristes et les locaux de se divertir et se retrouver. **Venez nombreux !**

Le programme complet des Estivales sera communiqué courant juin.

INFOS TRAVAUX

Réaménagement du jardin près de l'aire de jeux à Meslin

Le jardin potager, près de l'aire de jeux de Meslin, qu'utilisent les enfants de l'école lors de leur activité jardin le vendredi avec Liliane, va être déplacé.

Ce jardin était régulièrement soumis aux incivilités de certaines personnes mal intentionnées, il sera donc rapproché de l'école afin que nos petits jardiniers en herbe puissent continuer à apprendre à cultiver la terre dans de bonnes conditions.

Les premiers travaux ont eu lieu, ce qui laisse un grand espace enherbé au niveau de l'aire de jeux où chaque enfant pourra trouver sa place pour jouer.



INFOS LAMBALLE TERRE & MER

CULTURE - Inscriptions au conservatoire

Le Conservatoire de Lamballe Terre & Mer propose, sur ses 6 sites, de nombreuses activités pour tous les âges : atelier petite enfance, éveil, ateliers petits violons, découverte instrumentale, apprentissage d'instruments, formation musicale, pratiques collectives et aussi danse contemporaine...

Inscriptions

- ➔ Réinscriptions : à partir du 1er juin
- ➔ Nouvelles inscriptions : à partir du 21 juin

Portes-ouvertes :

- ➔ Les portes du conservatoire seront ouvertes sur tous les sites du 21 juin au 1er juillet 2022.
- ➔ Temps forts sur les différents sites avec prestations d'élèves (musique et danse), essais d'instruments et prises d'inscriptions :
 - Mercredi 22 juin, 14h-19h, Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle (Manoir du Lou, Dolo).
 - Mercredi 22 juin, 14h-18h, Quessoy (Maison du Clos Quentin, rue du ruisseau).
 - Mardi 28 juin, 17h-19h, Pléneuf-Val-André (ancienne école de Dahouët).
 - Mercredi 29 juin, 11h-20h30, Lamballe-Armor (1bis rue des Olympiades).

Pour en savoir plus :

- ➔ www.conservatoire-lamballe-terre-mer.bzh
- ➔ 02 96 50 94 75

JEUNESSE - Centres de Loisirs mercredis rentrée 2022/2023

A partir du 1er juillet, les inscriptions aux centres de loisirs pour les mercredis sont ouvertes sur le portail Activités Enfance Jeunesse.

- ➔ Tous les détails sur <https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh>
- ➔ Ou contactez la Direction Enfance - Jeunesse au 02 96 50 59 54

MOBILITE - Transports scolaires SCOLIBUS - Inscriptions 2022/2023

Comment s'inscrire ?

- ➔ Les demandes d'inscription peuvent se faire directement en ligne le site distribus.bzh,
- ➔ ou via le formulaire (accessible auprès de votre Mairie et sur le site distribus.bzh) qui est à renvoyer :
 - Par courriel à contact.distribus@transdev.com
 - Par courrier à Transdev CAT, 7 rue Max Le Bail, 22000 Saint-Brieuc.

Pour la photo d'identité, merci de renommer votre fichier au nom de l'enfant (en JPG, PNG de moins de 10 MO) ou d'inscrire son nom, prénom au dos de la photo, si envoi papier.

Attention ! Les inscriptions pour les élèves de primaire se font directement auprès des mairies/de l'école pour les circuits déjà existants.

Quand faire son inscription ?

Les inscriptions se déroulent du 30 mai au 22 juillet 2022. Après cette date, une majoration de 30 € s'appliquera.

Elles sont annuelles. L'inscription à l'établissement scolaire ne déclenche pas celle aux transports scolaires.

Quel paiement ?

Plusieurs modes de paiement existent :

- ➔ Paiement en 3 fois par prélèvement aux mois de novembre, février et avril
- ➔ Paiement en une fois par prélèvement en novembre
- ➔ Paiement en une fois par chèque (le chèque doit impérativement être intégré au dossier au moment de l'inscription et sera encaissé au mois de novembre)

Comment être informé tout au long de l'année ?

Vous pouvez consulter le site internet distribus.bzh et cocher la demande d'envoi de SMS pour être informé en cas de suspension lors de perturbations majeures (grèves, intempéries...) et prévisibles des services de transports scolaires utilisés par votre enfant, sur le formulaire d'inscription.

Laisser des fleurs aux papillons et à leurs amis

Pas de grande révélation, les papillons et autres butineurs adorent les fleurs.

Pourquoi ne pas en laisser un peu partout dans votre jardin ? Les aromatiques telles que la Menthe, la Ciboulette, le Thym et le Romarin feront le bonheur de ces petites bêtes.

Dans le potager, n'ayez pas peur de laisser quelques plants de carottes, choux et salades monter. Après avoir bénéficié aux pollinisateurs, vous pourrez en récolter les graines !

Les pâquerettes, véroniques et fleurs de trèfles égaieront également une partie de votre pelouse si vous réduisez la fréquence de tonte.



En résumé : laissez la végétation se développer et la nature s'exprimer pour votre bonheur et celles de vos visiteurs ailés !



Petits champions de la lecture : une élève de l'école à la finale départementale à St Briec

La classe des CM1 - CM2 a participé cette année au concours national «Les Petits Champions de la Lecture». Près de 4000 classes de CM y ont participé sur toute la France. Le principe est pour l'élève de choisir un extrait d'œuvre littéraire d'une durée d'environ 3 minutes et de le lire à voix haute devant les autres du mieux que possible.

La première étape a été réalisée au niveau de la classe, les volontaires sont passés lire chacun leur tour devant leurs camarades. Il y a eu ensuite un vote de la part de toute la classe.

Pour cette étape, l'élève qui a eu le plus de voix était Erell. C'est donc elle qui est allée le mercredi 23 mars à St BRIEUC pour la seconde étape à l'amphithéâtre de l'Inspé pour représenter l'école de MESLIN. Elle est passée devant le public tout comme 12 autres élèves du département ce jour-là. Même si elle n'a pas été retenue pour la finale régionale à Rennes, elle s'en est très bien sortie et elle a fait preuve de beaucoup d'assurance !!

Bravo à elle ainsi qu'à tous les élèves qui ont participé.

Kermesse

Après deux années blanches, les enfants, les enseignants, l'association des parents d'élèves (APE), sont heureux de vous annoncer le retour de leur traditionnelle kermesse le : **dimanche 26 juin de 14h à 18h.**

Spectacles des enfants, stands de jeux, tombola, restauration et buvette animeront cette journée de fête autour de la salle des fêtes. **Ouvert à tous, enfants, parents, familles, amis, voisins... Venez nombreux !**

L'hiver prochain, les élèves de CE2 et CM partiront à Vallorcines en Haute-Savoie. La Kermesse fait partie des actions qui permettront de financer en partie ce voyage organisé tous les 3 ans. D'autres actions seront menées spécifiquement pour ce voyage auprès des habitants de la commune par les élèves de CE2 et de CM (vente de portes-clés notamment).

Merci d'avance pour le bon accueil que vous réserverez aux élèves pour la vente des tickets de tombola et des porte-clés !

INFOS ASSOCIATIONS

Jacques Trubuil, ancien président de l'association Meslin'art, nous a quittés

C'était au mois de mars, Jacques Trubuil s'en est allé. Cet habitant du Val d'Oise avait son pied-à-terre à Meslin. Comme il aimait la peinture, il avait imaginé monter une exposition ouverte à toutes les formes d'arts, dont les artistes seraient des habitants de la commune. Les premières années, c'est la bibliothèque avec le soutien de Valérie qui a accueilli les premiers exposants. En 2007, l'association Meslin'Arts voit le jour, il en sera le président. Changement de lieu en 2009 avec l'exposition dans l'église de Trégenestre jusqu'en 2019. Dans ce lieu bien adapté, les visiteurs auront pu apprécier chaque année au printemps, de la sculpture, de la peinture, de la poterie, des photos, de l'art floral, démontrant ainsi que les diverses formes d'art peuvent être vues localement. Petit bémol, la Covid et l'absence de renouvellement ont eu raison de Meslin'Arts qui s'arrête.

Jacques avait le contact facile avec chacun. Il aimait beaucoup parler, rire. Les nombreux amis qu'il s'était fait à Meslin avec Elisabeth, son épouse, se souviennent des bons moments passés ensemble.

Merci Jacques pour tout ce que tu as fait.



**Le club de foot
de l'Evron
fête
ses 10 ans !**

EVRON FOOTBALL CLUB

10 ans

E.F.C. Evron Football Club
2012 - 2022

**Samedi 2 juillet
Bréhand**

- ✓ 12h : Pique-nique (à apporter soi-même)
- ✓ 14h : match U10 - U11
- ✓ 15h : match féminines
- ✓ 16h : match équipe A 2012 vs équipe A 2022
- ✓ 17h : match des légendes : ex Bréhand vs ex Maroué
- ✓ 18 h : Remerciements / photos
- ✓ 19h : repas sur place (5 e)

Tennis ballon

Structure gonflable

Cézi-foot

Diapo photos

Et de nombreuses autres surprises !!!

Restauration et buvette sur place - Plus d'informations au 06 22 16 89 65

Comité de jumelage Fête inter quartiers

Règlement du tournoi de Volley-ball

- 6 joueurs dont 2 femmes (ou 1 femme et 1 enfant de moins de 14 ans) en même temps sur le terrain
- Les changements s'effectuent lorsque la balle n'est pas en jeu
- Le match se joue en 25 points
- Tous les points sont comptés (gagnants, perdants)
- Changement de côté à 13 points
- Le premier engagement se fera par tirage au sort
- Le tournoi se déroulera par poule
- Le jeu au pied est interdit
- Pas plus de 3 passes entre coéquipiers pour envoyer le ballon dans le camp adverse
- En cas de litige entre les deux équipes, le comité tranchera

Règlement du tournoi de boules

- 4 joueurs dont 2 femmes (ou 1 femme et un enfant de moins de 14 ans) en même temps sur l'allée
- La partie se joue en 5 coups ou 6^{ème} gagnant
- Les boules seront de type bretonne.
- Chaque équipe emmènera ses boules
- 2 boules par joueur
- Le tournoi se déroule par poule
- En cas de litige, le comité tranchera

NOUVEAU !! Des points de fairplay seront distribués aux équipes les plus honnêtes et joviales !!

Fête inter-quartiers de Meslin-Trégenestre

FÊTE INTERQUARTIERS

MESLIN TREGENESTRE

DIMANCHE 10 JUILLET 2022



TOURNOI DE VOLLEY BALL



CONCOURS DE BOULES

A PARTIR DE 9H30

SALLE POLYVALENTE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

19H30-GALLETES SAUCISSES AU RELAIS DE MARGOT

Programme de la journée

9h30 **Début du tournoi de volley et du concours de boules bretonnes**

12h00 **Apéro et grillades**

✕ Repas adulte : 14 €

Entrecôte grillée

Légumes (pommes de terre et/ou haricots)

Fromage

Dessert

Café

✕ Repas enfant : 8 €

Steak haché

Légumes (pommes de terre et/ou haricots)

14h00 **Suite du tournoi**

18h00 **Résultats**

Remise des prix et lots

1. Meslin bourg	Jérome Grouazel	02.96.31.73.29
2. La côte	Emmanuel Deffin	06.20.90.32.79
3. Les aubépines	Stéphane Corniere	02.96.51.59.37
4. Vieux verger	Olivier Leguyader	02.96.30.30.74
5. Rue de la soif	Olivier Cantin	02.96.30.36.21
6. Les couches	David Bougeard	02.96.34.35.62
7. Bourchonnet	Loic Naour	02.96.34.23.29
8. La Cloture	Elodie Marquer	02.96.34.20.01
9. Cargouet	Jean Marc Le Normand	02.96.34.20.65
10. L'étimieux	Guillaume Beurier	02.96.31.96.84
11. Meslin l'évêque	Jean Boisdenghien	
12. Haut du bourg Trégenestre	Lucienne Le Maux	06.86.73.99.27
13. Sous l'If	William Gosset	06.89.39.12.89
14. La Touche	Nathalie Bidanel	02.96.30.37.80



**Inscription possible jusqu'à 16 équipes auprès de François Piton : 06.74.98.52.36
Florian Le Maux : 06.29.91.93.95**



Le petit mot de Jérôme et Sylvie du Relais de Margot

« Nous tenions à remercier tous les gens présents lors de ce beau week-end de Jumelage pendant lequel ça a fait un bien fou de revoir "les Amis belges". Un week-end sous le soleil autant par le temps que par l'ambiance qui a été chaude !!

Revivre, c'est le mot juste. Organisé avec de la bonne musique grâce à King of Night et grâce à de très bons danseurs.

Notre Daniel auquel on tient s'est par ailleurs plié en quatre pour enflammer le dance floor!!

Vivement le 18 juin aux moules frites qu'une nouvelle fois Meslin Bourg soit en feu !!

Bizouille et encore merci à toutes et tous et Merci Meslin ! »



nos amis Belges - Retour en images !





La chaise à Margot



Bourg de Meslin



La vallée de Meslin

Meslin

La Chaise à Margot

7 Le sentier chemine de nouveau au cœur de la Lande du Gras. Il vous permet, au détour d'un virage, de découvrir la « Chaise à Margot ». Ce menhir de 2,30 m, dont la forme peut rappeler celle d'un fauteuil, date du néolithique mais a sans doute été décapité. En effet, un observateur estimait, en 1883, sa hauteur à 3,15 m. Un peu plus loin, l'allée couverte de « Guinefolle » est cachée par la végétation. Ce mégalithe, composé d'un agencement de grandes pierres, faisait office de sépulture collective pour nos ancêtres. Il en existait deux autres dont les vestiges ne sont guère apparents que pour les personnes averties.

6 Après être passés devant l'église de Trégenestre, dédiée à Saint-Louis, vous remarquez une seconde croix. A l'issue de la Guerre 39-45, le recteur de l'époque eut pour projet d'y édifier un oratoire. Les blocs de pierre que vous observez furent alors prélevés dans la Lande du Gras, au détriment de la richesse archéologique du site. Pourtant, d'oratoire il n'y eut point et les rochers sont toujours entassés près de la petite croix...

5 Vous arrivez à Trégenestre, commune rattachée à Meslin en 1823. Auparavant, elle constituait une succursale de Coëtmiex. Une croix se dresse devant vous pour vous adresser un message : « la peste est venue et elle a tué ! ». Il s'agit d'une croix dite « bubonique », sa forme est plutôt classique, mais de petites demi-sphères de pierres y ont été ajoutées. Elles représentaient des bubons, tuméfactions ganglionnaires provoquées par la peste bubonique. Cette croix était en quelque sorte une reconnaissance de la prolifération de l'épidémie.

le moulin Hervé

4 A la sortie du chemin, vous êtes face au très ancien Moulin Hervé, aujourd'hui reconverti en maison d'habitation. Ce moulin appartient autrefois aux Seigneuries d'Ourxigné et de Carlan, avant d'être confisqué durant la Révolution. Bien qu'il ne soit plus exploité depuis 60 ans environ, on y distingue toujours l'axe de rotation de sa roue, aujourd'hui disparue.

3 Ressentez-vous à présent une atmosphère confinée, entourée d'un écrin de verdure ? Bordé de haies plantées sur talus, le passage que vous empruntez se situe au-dessous du niveau du sol, ainsi parle-t-on de chemin creux. Ces voies servaient autrefois de liaison entre les fermes et les champs. Elles étaient dès lors très fréquentées par le bétail qui contribuait bien souvent à creuser davantage le chemin et à le rendre impraticable.

2 Vous arrivez maintenant aux portes de la Lande du Gras, berceau historique source de nombreux contes et légendes. Pourtant, la vocation première du site fut, pendant très longtemps, agricole. Les landes étaient régulièrement fauchées pour servir de litière au bétail. L'ajonc est l'espèce végétale la mieux représentée mais vous pourrez apercevoir, tout au long de votre chemin, quelques vieux chênes au port majestueux.

1 Vous longez une petite rivière au rythme varié. Son lit, tantôt composé de graviers, tantôt de zones profondes, offre des conditions idéales pour la vie et la reproduction des salmonidés. Sans doute « la Truite » ne porte-t-elle pas ce nom-là par hasard... Ne manquez pas d'observer les amas de bois morts formés çà et là dans le lit du cours d'eau, vous pourrez peut-être y apercevoir une truite à l'affût. La gestion raisonnée de ces petits embâcles, essentiels pour la vie aquatique, permet de préserver l'équilibre du cours d'eau.

un embâcle

Départ
Place du jumelage, face à l'église

les Couches

les Touches

la Fontaine Ménard

le Frêne Clos

Bourgnouf

Chemin menant au Moulin Hervé



Chêne majestueux



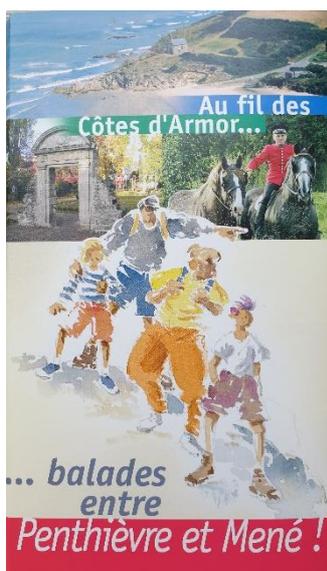
La Truite



Parcourez les chemins de Meslin-Trégenestre !

C'est le printemps et le moment idéal pour parcourir les chemins afin de (re) découvrir le territoire de Meslin-Trégenestre à pied, à vélo ou à cheval !

Le bourg de Meslin, la Vallée, les bords de la Truite, la lande du Gras, la Chaise à Margot, le Moulin Hervé, le bourg de Trégenestre, ...sont des lieux magnifiques, reposants, à la porte de chez vous pour vous permettre de prendre un bol d'air...sans prendre la voiture !



Vous trouverez sur la page de gauche plus de précisions sur tous ces lieux, leur localisation, leur histoire, ...

C'est l'occasion également de vous informer que cette plaquette a été élaborée il y a quelques années et fait partie d'un document recensant de nombreux parcours de randonnées à faire sur le territoire de Lamballe Terre et Mer. Même si elles datent un peu, elles sont toujours d'actualité et nous font découvrir les chemins des communes voisines.

Ce document est consultable en mairie de Meslin.

Nous en profitons pour rappeler à tous de respecter la nature, les champs, les cultures, les chemins en pratiquant des déplacements doux et ne laissant aucune trace de pollution. Il est aussi possible d'amener un petit sachet lors de vos promenades pour ramasser les déchets trouvés.

Bonnes ballades !

Véhicules motorisés interdits sur certains chemins

Le passage de véhicules motorisés, notamment des quads, endommageait depuis quelques temps certains chemins communaux : ces passages répétés, particulièrement par temps humide, ont créé des ornières, ce qui engendre un coût de réfection à la collectivité.

Après avoir demandé aux utilisateurs de ces véhicules à moteur d'être vigilants quant à leur manière d'utiliser les chemins et n'ayant pas été entendus, il a été décidé d'interdire l'accès de certains chemins aux véhicules motorisés afin qu'ils puissent être de nouveau praticables par les randonneurs, vététistes, ...

Panneau d'interdiction aux véhicules motorisés dans la Lande du Gras



URBANISME

EARL AVI'SENS, Le Vau Hya - Meslin

Pose de châssis vitrés et de volets roulants sur des bâtiments agricoles.

PAUL Fabien, 6 bis Chemin des Ecoliers - Meslin

Mise en place d'une pergola.

RIO Mickaël et ROBERT Audrey, 27 Rue de l'Etimieux - Meslin

Construction d'une terrasse sur pilotis, modification d'une ouverture, mise en place d'un châssis de toiture et d'une clôture.

ETATS-CIVILS

Naissances

15 avril 2022

Eden GALLEE

Décès

3 avril 2022

Alain CHAPELAIN

21 avril 2022

Jeanine GUIOT

28 avril 2022

Anne-Marie DUVAL

ANNONCES

Baby sitting

Jeune lycéenne de 17 ans, sérieuse et dynamique, je peux garder vos enfants le soir en semaine et le week-end. Souhaitant devenir professeur des écoles, j'ai déjà eu quelques expériences en garde d'enfants. C'est avec attention que je veillerai sur vos enfants et proposerai des activités pour les divertir lors de votre absence.

Mon numéro : 07.83.86.79.67 Mon adresse mail : manon.jeuland@free.fr

INCIVILITES

Des incivilités ont été commises au niveau du panneau explicatif concernant les travaux de l'effacement partiel du lavoir du moulin Hervé.

Ces comportements sont inadmissibles

La remise en état de ce type d'incivilité a aussi un coût pour la collectivité.



L'ALBUM PHOTO DE MARGOT





CONTRIBUTION JOURNAL DE MARGOT

N'hésitez pas à nous transmettre un article pour le prochain numéro à : meslin@lamballe-armor.bzh



NUMEROS UTILES

Mairie de Lamballe-Armor
T. 02 96 50 13 50

Police Municipale
T. 02 96 50 14 40

Service Urbanisme
T. 02 96 50 13 50

Mairie déléguée de Meslin
T. 02 96 30 03 07

E-mail : meslin@lamballe-armor.bzh

Ouverture au public tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h